DOCUMENT 18.3 SUPERVISION INDIVIDUELLE – NOUVEAUX CAS

**Contexte pour l'« intervenante »**

Vous venez de commencer un nouvel emploi en tant qu'intervenante auprès de survivantes de VBG après avoir travaillé pendant quelques années dans un domaine différent. Vous avez décidé de vous orienter dans cette branche, car vous aviez une amie proche qui a vécu des violences, et vous l'aviez aidée à s'en sortir en lui permettant de rester chez vous et en lui apportant un soutien émotionnel et financier ponctuel. Vous pensez que ce nouveau travail consistera à aider les survivantes comme vous aviez aidé votre amie, mais en mieux, car vous aurez le soutien de toute une organisation à l'appui. Dans le cadre de votre travail avec votre première survivante, vous vouliez la rendre heureuse alors vous lui avez dit que tout irait bien et que vous vous assureriez qu'elle serait en sécurité. Vous avez tout de suite commencé à lui fournir des services, car il était évident que la survivante avait besoin d'une aide immédiate et vous saviez que vous pourriez toujours lui faire remplir les documents nécessaires lors de votre prochaine rencontre. Par moments, le récit de la survivante devenait tellement intense que vous pleuriez avec elle en l'écoutant raconter les violences qu'elle avait subies. Vous êtes sur le point de rencontrer votre superviseur pour discuter du cas de cette survivante et des prochaines mesures à prendre. Vous avez hâte de parler à votre superviseur de tous les services et les références que vous avez offerts à la survivante.

**Contexte pour le « superviseur »**

Vous avez récemment commencé à superviser une nouvelle intervenante. D'après l'entretien, vous avez supposé qu'elle pourrait avoir du mal à définir et maintenir des limites appropriées. Toutefois, vous avez passé beaucoup de temps lors de sa première semaine à lui expliquer les étapes de la gestion des cas, le rôle de l'intervenant et l'importance de l'autoprotection. La nouvelle intervenante a semblé comprendre les informations de la formation, et a travaillé auprès de l'un de vos gestionnaires de cas senior au cours des derniers jours. L'intervenante vient de commencer à travailler avec sa première survivante. Vous êtes impatient(e) de discuter de son approche du cas. Vous envisagez d'utiliser l'outil de développement des compétences en matière de gestion des cas axée sur les survivantes pour vous aider à mieux comprendre comment l'intervenante fournit les services. Toutefois, vous veillerez à ne pas utiliser l'outil lui-même lorsque vous rencontrerez l'intervenante pour ne pas la rendre nerveuse. Vous noterez ce dont vous vous rappelez une fois l'entretien de supervision terminé.